



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Commune de **PEPIEUX (Aude)**, lieu-dit Combe de la Carraugnade, **206, avenue des Cathares, UN TERRAIN**, cadastré section A, No 2259, pour 47 a 70 ca.

MISE A PRIX : 30.000 €

avec faculté en cas de carence d'enchère, de baisse de mise à prix du 1/4 puis de la 1/2

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 22 mai 2019 à 14 h 30

ADJUDICATION LE LUNDI 3 JUIN 2019

à 14 h et suivantes au besoin

PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

Maître Philippe PERNAUD-ORLIAC, mandataire judiciaire, domicilié ès-qualités, 27, rue de l'Aiguillerie, 34000 MONTPELLIER,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Franck DENEL, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 19/00060).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

Il s'agit d'une parcelle située en bordure de la voie séparée par un fossé empierré.

Cette parcelle agricole dispose d'une plantation de type vigne.

Elle est actuellement exploitée en accord avec le propriétaire mais il n'existe aucun contrat de fermage.

La vigne a été plantée il y a environ 12 ans et il s'agit de syrah.

La parcelle est située en zone agricole et emprise du PPRI (non constructible).